

## Femmes

Diplômées d'Expertise  
Comptable Administrateurs

### L'ACTU

Le 8 mars 2013,

## « Célébration de la Journée annuelle de la Femme » au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables



A l'occasion du 8 mars prochain, journée annuelle de la femme, la **Fédération des Femmes Administrateurs**, rassemblant des femmes expert-comptables, huissiers de justice, juristes, avocates et membres de la Fonction Publique, organise dans les locaux du **Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, de 15h00 à 17h00**, une rencontre autour de professionnelles d'horizons différents mais aussi de personnalités du monde politique et de l'entreprise.

**Marie-Jo Zimmermann**, co-auteur de la loi sur une meilleure représentation des hommes et des femmes dans les conseils d'administration et **Jean-Louis Debré**, Président du Conseil Constitutionnel et auteur de l'ouvrage « *Ces Femmes qui ont réveillé la France* » seront nos invités d'honneur.

Corinne de Séverac et Marie-Ange Andrieux, co-présidentes de l'Association et Agnès Bricard, Présidente de la Fédération, sont heureuses de vous convier à cet événement qui honore la continuité des actions des femmes au fil du temps pour obtenir plus d'égalité dans les différents secteurs de notre société.

**Si vous souhaitez participer à cet événement, merci d'adresser un mail à :** [sorsonneau@cs.experts-comptables.org](mailto:sorsonneau@cs.experts-comptables.org)

Les professionnelles du secteur libéral et du monde public répondront aux femmes chefs d'entreprise sur la parité dans les Conseils d'Administration, les Femmes et le pouvoir, l'entrepreneuriat au féminin...

## L'Association des Femmes en 2013, une offre de formations en régions par Corinne de Séverac, co-présidente



Pour cet exercice 2013, nous nous sommes fixées, comme nous vous en avons informé dans le courrier d'appel à cotisation, 3 objectifs dont celui d'une offre de formation.

J'ai souhaité que cette offre réponde à vos attentes concrètes mais diverses : certaines d'entre vous demandent à mettre en valeur leurs compétences, à gagner en confiance dans la prise de parole en public, certaines, intéressées par un mandat d'administrateur cherchent à s'y préparer.

## Fédération Femmes Administrateurs

Aussi au cours de cette année, nous mettrons à votre service en région :

- une formation d'une journée autour du coaching et de l'aide à la prise de parole en public (Association des Femmes/CFPC).
- une formation d'une journée sur le rôle de l'administrateur (Association des Femmes /CFPC)

**ATTENTION :** Deux dates et deux régions pour démarrer le cycle de formation **au coaching et à l'aide à la prise de parole en public :**

- Le 28 février à Paris
- Le 1er Mars à Strasbourg

Un tarif préférentiel est accordé à nos adhérentes (-20%). Le nombre de participantes est limité à un groupe de 10 femmes au plus. Vous pouvez déjà réserver vos places en adressant un mail [sorsonneau@cs.experts-comptables.org](mailto:sorsonneau@cs.experts-comptables.org)

Nous ne manquerons pas de vous informer des prochaines dates de réalisation de cette formation dans les villes de Toulouse et Lille. Nous pouvons bien entendu à la demande organiser des sessions supplémentaires.

## Le 8 janvier 2013, mise en place du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes rattaché auprès du Premier Ministre



Par **décret du 3 janvier 2013** du Premier ministre, l'Observatoire de la parité est remplacé par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Haut Conseil a été installé le 8 janvier dernier par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, en présence de la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem et de la présidente de cette nouvelle instance, Mme Danielle Bousquet.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

**Maître Christiane Féral-Schuhl, Bâtonnière du Barreau de Paris, et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a accepté de répondre à nos questions :**

### Pourquoi avoir créé cette nouvelle structure ?

Il était nécessaire d'élargir l'Observatoire de la parité dont le domaine n'était cantonné qu'à la seule parité politique.

Il fallait donc aller plus loin afin de prendre en considération les disparités qui affectent aujourd'hui les femmes dans leur vie tant professionnelle que familiale, au plan national comme international. Les thèmes des commissions démontrent une prise de conscience des difficultés rencontrées par les femmes : lutte contre les violences, lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux, protection de la santé des femmes, parité etc.

### Quelles en seront les prérogatives ?

Le Haut Conseil pourra émettre des recommandations et des avis et proposer des réformes. Il jouera un rôle dans l'évaluation des politiques publiques et des études d'impact et pourra recueillir et diffuser des analyses et des études.

### Pensez-vous que les travaux issus du Haut Conseil auront un impact réel sur la société civile ?

La composition du Haut Conseil et les missions qui lui sont dévolues, dénotent clairement la volonté de « faire bouger les lignes » et nous pouvons nous en réjouir. L'impact sera fort en raison de la diversité de ses membres qui, selon moi, sera un gage d'efficacité et de dynamisme.

## A lire



*Réactualisation fin février « Le guide des réseaux au Féminin » de Wally Montay, Emmanuelle Gagliardi à commander aux éditions Cherche midi*

*« Ces Femmes qui ont réveillé la France » de Jean-Louis Debré, Valérie Bochenek aux éditions Fayard, est paru le 3 janvier 2013*



Cet ouvrage évoque le destin de 26 femmes qui ont provoqué des changements, chacune à leur façon, et se sont battues pour obtenir un progrès de la condition de la femme.

# Nous comptons aussi sur vous en 2013

## Rejoignez-nous, Adhérez !

# Actualité Internationale

## Une dynamique active de notre Association dans des projets européens « diversité et gouvernance » à forte valeur ajoutée par Marie-Ange Andrieux, co-présidente.



• Notre Association est membre affilié d'Ecoda (European Confederation of Directors' Association) : fédération regroupant les instituts d'administrateurs (dont l'IFA) d'une quinzaine de pays européens. Ecoda est reconnu auprès des acteurs de l'Union Européenne comme leader sur les thématiques de gouvernance. Par ce partenariat, nous sommes membres du groupe de travail en cours de lancement par Ecoda sur la diversité de genre (Gender Diversity) et nous serons co-signataire d'un « position paper » à venir en 2013. Ce projet positionne notre Association comme une des organisations de référence sur les bonnes pratiques de gouvernance et notamment l'efficacité des conseils d'administration par la diversité, sujets au cœur du Plan d'Action 2013 de la Commission (« Action Plan : european company law and corporate governance »).

• EWOB : notre Association est un des fondateurs du réseau européen EWOB (European Women on Board), dont les membres sont essentiellement des organisations ayant pour objectif de promouvoir la diversité et la bonne gouvernance. EWOB, dont le lancement est programmé en Mars 2013, se veut une plateforme collaborative de bonnes pratiques, et souhaite organiser l'attractivité (formation, mentoring, événements, communication) de son réservoir de compétences féminines, pour développer les mandats d'administrateurs (y compris croisés d'un pays à l'autre) et l'accession des femmes à des positions de responsabilités au sein des entreprises. Les 4 pays fondateurs (France, Belgique, Norvège, Finlande) devraient rapidement être rejoints par d'autres chapitres (notamment UK, Italie, Espagne, Allemagne). Cette action valorise notre marque Expert-Comptable, avec les compétences et valeurs qui s'y attachent comme facteurs de performance au sein des plus hautes instances décisionnelles de la vie économique. Elle donne à notre Association une forte visibilité différenciante dans les réseaux féminins en Europe avec un partage privilégié de savoir-faire et savoir-être enrichissants pour toutes.

## Le 14 novembre 2012, approbation de la proposition de directive Européenne visant à introduire des quotas de femmes dans les conseils d'administration des 5000 entreprises européennes cotées en bourse.



Vivianne Reding, Commissaire Européen en charge de la justice, a, malgré les nombreuses oppositions, réussi à faire approuver le 14 novembre dernier, une proposition de directive pour **forcer les sociétés cotées en Bourse dans l'Union européenne à compter au moins 40% de femmes à des postes d'administrateurs non exécutifs en 2020.**

Si nous ne pouvons que nous réjouir de l'approbation de cette nouvelle mesure, il est cependant à regretter que le texte validé ait été "allégé", par rapport au projet

initial, sur les sanctions prévues en cas de non-respect et ce afin de parvenir à un compromis acceptable par tous.

En effet Face à l'opposition d'une dizaine de pays européens, dont nos voisins immédiats le Royaume-Uni et l'Allemagne, cette proposition, qui ne pouvait être adoptée qu'avec une majorité qualifiée, a fait l'objet d'un réexamen approfondi.

La Commission a finalement validé une proposition de directive où le quota de 40 % n'est plus désormais contraignant, mais demeure seulement un objectif à atteindre pour 2020. Il reviendra aux Etats de prévoir les sanctions y afférentes.

La vigueur de l'opposition à ce projet, ayant conduit à ce recul, est révélatrice du long chemin qui reste à parcourir pour parvenir à ce que l'égalité des chances entre hommes et femmes au sein de l'UE soit autre chose qu'une pétition de principe.